

**Extrait du registre des délibérations  
du conseil d'administration de  
l'Institut polytechnique de Grenoble  
Séance ordinaire du jeudi 30 juin 2022 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 30 juin 2022 à 13h30, sous la présidence de Mme Isabelle GUILLAUME, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 27 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°20220623

Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Grenoble Alpes,  
Vu la délibération n°20211218 du conseil d'administration du 16 décembre 2022  
Vu l'avis comité technique du 23 mai 2022

**Postes d'Attachés temporaires d'enseignement et de recherche ATER  
supplémentaires**

Le conseil d'administration approuve la création des 7 postes d'Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) susceptibles d'être vacants pour la rentrée universitaire 2022, selon la répartition suivante : 2 Ense3, 1 Ensimag, 1 Génie industriel, 1 Phelma, 2 Esisar.

*Nombre de présents : 19*  
*Nombre de pouvoirs : 8*  
*Total présents et représentés : 27*  
*Nombre de votants : 27*  
*Nombre d'abstentions : 1*  
*Total des suffrages exprimés : 26*

*Nombre de voix défavorables : 0*  
*Nombre de voix favorables : 26*

à l'unanimité des suffrages exprimés  
 à la majorité des suffrages exprimés